

LE PETIT COMTOIS

★ ★ 3

Rédaction et Administration : 20, rue Gambetta, BESANÇON

LES ATTAQUES SOVIÉTIQUES ONT ÉCHOUÉ DEVANT SÉBASTOPOL

Communiqué allemand

Grand Quartier Général du Führer. — Le Haut-Commandement des forces armées allemandes communique :

Devant Sébastopol, notamment dans le secteur nord, l'ennemi soutenu par une très puissante artillerie et des avions de bataille, a poursuivi ses attaques qui ont été repoussées après des combats longtemps incertains. Des pénétrations locales ont été verrouillées.

Au-dessus de la Crimée, trente-quatre appareils soviétiques ont été abattus par les avions de chasse et de bataille.

Dans les combats de ces dernières semaines, le capitaine von Luecken, commandant un bataillon dans un régiment de grenadiers, s'est distingué par sa grande bravoure.

Au Nord de Jassy, à l'Est de Polosk et au Sud de Pskov, de faibles attaques des Soviétiques sont restées sans succès.

Du 4 au 6 mai, les Soviétiques ont perdu cent quarante appareils au-dessus du front de l'Est.

Sur la tête de pont de Nettuno, plusieurs poussées ennemies assez fortes ont été brisées sous notre feu concentré ou en combats corps à corps.

Dans les Balkans, au cours de combats menés contre des bandes communistes, les pertes de l'ennemi, durant le mois d'avril, ont été de 11.380 tués, 3.871 prisonniers et de nombreux déserteurs.

Des bombardiers américains ont exécuté de nouveau, hier, un raid contre plusieurs localités de Roumanie. On signale des dégâts aux immeubles d'habitation et des pertes parmi la population en particulier dans l'agglomération de Brasov (Cronstadt). Vingt-trois appareils ennemis, pour la plupart des bombardiers quadrimoteurs, ont été abattus.

UNE GRANDE BATAILLE AÉRIENNE AU-DESSUS DE LA FRANCE DANS LA NUIT DU 3 AU 4 MAI

Berlin. — Un correspondant de guerre après d'une unité de chasse a fait le récit suivant de la grande bataille aérienne qui s'est déroulée récemment au-dessus de la France.

La bataille aérienne de nuit, qui a eu lieu au-dessus du centre de la France dans la nuit du 3 au 4 mai et qui a coté à l'ennemi cinquante-sept gros bombardiers quadrimoteurs, a montré une fois de plus la puissance de la défense aérienne allemande à l'Ouest. L'adversaire doit peu à peu se rendre compte qu'il a eu tout à fait tort de s'imaginer, comme il l'avait fait primitivement, qu'il pourrait « user » la chasse allemande en intensifiant à outrance ses incursions. Il croyait pouvoir faire décamer ainsi les escadrons lancés contre ses formations d'avions de bombardement, mais il doit constater chaque fois davantage que les chasseurs allemands, ceux de jour comme ceux de nuit, lui infligent des coups de plus en plus rudes.

Il en fut ainsi dans la nuit du 3 au 4 mai. Des formations de bombardiers ont fait leur apparition entre 23 heures et minuit et ont effectué des attaques terroristes, notamment contre deux villes du centre de la France. Peu de temps après le survol de la côte, nos chasseurs de nuit ont attaqué les formations ennemies en abattant les premiers bombardiers quadrimoteurs. Les escadrilles de la chasse de nuit, continuant de serfer de près les gros des bombardiers, dispersèrent les formations ennemies, entravant ainsi la bonne exécution des attaques sur les objectifs choisis. Un magnifique clair de lune illuminait la nuit lorsque, après minuit, les chasseurs de nuit attirèrent à nouveau sur leurs aérodromes respectifs.

Plusieurs pilotes ont pu annoncer de nouvelles victoires aériennes et un certain nombre d'entre eux ont même pu se glorifier d'avoir abattu deux, trois et cinq avions. Comme l'avait rapporté le communiqué officiel du 4 mai, le capitaine Bergmann a même remporté six victoires, porta à ainsi à trente-quatre le nombre total des avions abattus par lui de nuit, dont seize en trois engagements seulement. La liste de ceux qui ont fait coup double ou remporté des victoires multiples au cours de cette nuit est presque incalculable. Citons : capitaine D., cinq avions abattus ; lieutenant Sch., trois avions abattus ; capitaine H., deux avions abattus ; lieutenant D., deux avions abattus ; lieutenant Sch., deux avions abattus ;

LES chasseurs roumains se sont particulièrement distingués au cours des combats. Lors d'attaques aériennes adverses contre des convois allemands, les bâtiments d'escorte de la marine de guerre, la D. C. A. de bord et l'artillerie de marine ont abattu quinze bombardiers et avions torpilleurs au large des côtes norvégiennes et hollandaises, ainsi qu'en Mer Noire.

Au large de la côte méridionale française, des appareils britanniques ont attaqué le vapeur espagnol *Christina* naviguant pour le compte de la Croix-Rouge. Ses signes distinctifs étaient cependant nettement reconnaissables. L'équipage a subi des pertes. Le commissaire de la Croix-Rouge internationale a été blessé.

Au cours d'attaques des formations de bombardiers ennemis contre les territoires occupés de l'Ouest, cinq appareils ont été abattus.

La nuit dernière, des avions britanniques isolés ont jeté des bombes sur l'Allemagne de l'Ouest et du Sud-Ouest.

La France sous les bombes

Trente-six morts en Seine-et-Oise

Paris. — L'aviation anglo-américaine est à nouveau venue bombarder, pour la dixième fois en quelques jours, une petite localité située au Nord-Ouest du département de Seine-et-Oise. Cette attaque a atteint une rare violence. On compte vingt-deux morts et une trentaine de blessés. D'autre part, plusieurs bombes sont tombées sur une commune proche où un hôtel a été complètement démolit ; quatorze pensionnaires ont été tués. Dans la région, trois cents immeubles ont été fortement endommagés. On compte environ quinze cents sinistrés.

lieutenant Th., deux avions abattus ; sous-lieutenant W., deux avions abattus ; sous-officier F., deux avions abattus, etc., et tous ces succès ont été remportés au cours d'un seul engagement. Il faut y ajouter les avions abattus par les chasseurs de nuit qui descendirent chacun un bombardier terroriste.

Nous nous sommes entretenus avec le capitaine Bergmann, le victorieux chasseur de cette nuit ; de taille moyenne, blond, le regard clair, très calme, il nous fait le récit de ses victoires aériennes. Il avait récemment abattu une série équivalente de quadrimoteurs, détruisant au cours d'un combat nocturne sept avions ennemis à l'aide de ses canons de bord et de ses mitrailleuses. Au cours d'un deuxième combat, il abattit trois bombardiers et la nuit suivante six nouveaux grands bombardiers qui ne sont qu'un amas de ferrailles dans les champs et les près du centre de la France. Le capitaine est âgé de 23 ans et décoré de la Croix allemande en or. Il est originaire de Bochum. Il n'attache pas une grande importance à ses victoires. Sobrement, objectivement, il raconte comment il s'approcha de la formation des bombardiers et comment le premier appareil qui se trouvait dans son viseur s'abattit en flammes après un tir rapide. Il aperçut peu après le second qui s'abattit également en flammes. Alors que le premier combat se déroula à une certaine altitude, les combats suivants s'engageaient de plus en plus près du sol car les bombardiers ennemis essayaient par des courbes et des virages d'échapper aux attaques des chasseurs de nuit. Les derniers de cette série de six, ajoute le capitaine Bergmann, volaient déjà assez bas lorsqu'ils furent détruits par nos canons et nos mitrailleuses. La rapidité avec laquelle le capitaine Bergmann abattit les bombardiers ressort du fait que les six quadrimoteurs furent détruits en trente minutes. Ainsi chaque laps de temps de cinq minutes fut marqué par la chute d'un avion au sol.

L'Amérique en guerre

Le retour de M. Stettinius

Londres. — M. Stettinius, secrétaire d'Etat adjoint au département d'Etat, est rentré à Washington, venant de Londres.

M. Antony EDEN se serait rendu à MOSCOU

STALINE EXIGERAIT L'OUVERTURE IMMÉDIATE DU SECOND FRONT

Madrid. — Le consul britannique à Barcelone vient de confirmer les hypothèses, selon lesquelles M. Eden, secrétaire d'Etat au Foreign Office, se serait rendu à Moscou au cours de son congé de « maladie ».

Le consul a déclaré que M. Eden avait séjourné pendant deux jours au Kremlin afin de tenter d'obtenir de Staline un nouveau délai pour la création du second front. Staline aurait répondu catégoriquement la demande anglo-américaine et réclamé une fois de plus un réarmement immédiat à l'Ouest. Mais, alors que jusqu'à présent le dictateur rouge se satisfaisait d'une tentative d'invasion à l'Ouest de l'Europe, il exigeait désormais que des débarquements aient lieu simultanément sur les côtes de la Manche et sur le littoral méditerranéen.

Gandhi est libéré

Poona. — Relâché à huit heures, samedi, le mahatma Gandhi a été amené au palais Parnahuti, résidence de lady Thackersey, qui est une vieille amie de Gandhi. C'est là qu'il avait jeûné pendant vingt et un jours en mai 1934.

Deux navires français coulés en Indochine

Shanghai. — Le journal de *Radio Saïgon* a annoncé, le 4 mai, la perte de l'avis français de première classe « Tahure » et du transport « Song », au large de la côte d'Indochine. L'avis coula immédiatement avec son équipage de 90 Français et de 20 Indochinois. Quelques matelots seulement ont pu être sauvés. On ne donne aucun détail sur la cause de ces deux naufrages.

C'EST POUR QUE NOS ENFANTS NE MEURENT PAS SUR DE NOUVEAUX CHAMPS DE BATAILLE QUE LEUR PÈRE OU LEUR FRÈRE TRAVAILLE AUJOURD'HUI EN ALLEMAGNE, POUR LA VICTOIRE DE L'EUROPE.

Petites nouvelles

Londres. — Sir Samuel Hoare, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, est arrivé à Londres.

UN INSTRUMENT BIEN DANGEREUX

L'Angleterre et les Etats-Unis trouvent-ils qu'ils n'ont pas encore assez d'alliés, qu'ils veulent encore en créer, par force, dans leur guerre contre l'Allemagne, tout ce qu'il reste de neutres pas le monde ? Sans doute, ont-ils conscience qu'à eux seuls ils n'obtiendraient jamais la décision finale. Ils ont bien été forcés de constater qu'avec les moyens et les forces qu'ils ont employés jusqu'ici, la victoire n'aurait jamais du côté des alliés. Vont-ils réussir à faire venir tous les neutres à la rescousse, pour la grande entreprise décisive et aléatoire ?

Nous ne savons pas comment se déroulera cette offensive contre les derniers flots de neutralité subsistant sur notre planète. Nous ne savons pas non plus quels moyens M.M. Churchill et Roosevelt comptent employer pour faire sortir de force les neutres de leur neutralité, sans parler des pressions que Staline, de son côté, entend bien exercer, à son tour, contre eux. En tous cas, une chose est certaine : c'est que dans le camp des alliés eux-mêmes, les voix autorisées mettent l'opinion en garde contre les phrases trompeuses des hommes d'Etat alliés, de leurs propagandistes et de leurs agitateurs. La pression sur les neutres n'a pas eu, jusqu'ici, le résultat espéré. C'est même plutôt le résultat contraire que les alliés ont obtenu. Leurs changements suscitent, chez les neutres, un incontestable mouvement de résistance.

Tout compte fait, il semble que la guerre diplomatique contre les neutres soit un instrument dangereux aux mains de la politique alliée. Londres et Washington se sont démasqués en prenant de pareilles mesures. Les neutres qui étaient encore, en grande partie, favorables aux alliés, ont maintenant reconnu le danger, et ils commencent à mieux comprendre ce que les belles phrases sur la liberté des peuples et le bonheur de l'humanité cachent, en réalité.

Le Maréchal PÉTAIN va faire un séjour dans la région de Paris

Vichy. — Le maréchal Pétain qui s'est rendu compte lors de sa récente visite à Paris qu'il pourrait avoir l'occasion d'y revenir, s'est décidé à faire un séjour temporaire dans la région parisienne. Le Maréchal se rapproche ainsi des populations les plus éprouvées par la guerre et auxquelles va toute sa sollicitude.

La sécession de l'Islande

Stockholm. — Selon le correspondant de l'Agence Télégraphique Suédoise, le premier ministre islandais a reçu le télégramme suivant, câblé par le roi Christian de Danemark : « Je ne puis approuver le changement de constitution que le parlement et le gouvernement islandais ont décidé d'adopter sans entamer de discussions préliminaires avec le gouvernement danois. »

Un plébiscite va avoir lieu

Reykjavik. — Un plébiscite aura lieu en Islande, entre le 20 et le 23 mai, pour décider de la rupture avec le Danemark et d'une révision de la constitution. Si le résultat du plébiscite est positif, la république sera proclamée le 17 juin et le parlement élira son président pour une année.

Suppressions de trains

Paris. — La S. N. C. F. communique :

« Des modifications et suppressions de trains de voyageurs auront lieu pour toutes les régions à dater du lundi 19 mai.

Les voyageurs sont invités à se renseigner dans les gares pour connaître les nouveaux horaires des trains. »

Le travail de nuit est généralisé

Paris. — En complément à l'ordonnance parue dans la presse du 6 mai 1944, on communique les décisions suivantes concernant les établissements classés « S », dans la mesure où ils n'appartiennent pas à la classe « R. U. » :

1° Les établissements « S » devront reporter à la nuit de 22 h. à 7 heures (et non 6 heures) leurs heures de travail. Il faut s'attendre à ce que cette mesure ne soit pas valable seulement pour la période allant du 8 au 11 mai 1944. En conséquence toutes mesures (obscurcissement des établissements, etc.) devront être prises afin de permettre l'exécution sans heurts de l'établissement du travail de nuit.

En principe aucune exception ne pourra être faite concernant cette réglementation. Cependant les établissements classés « S » qui, après examen de toutes les éventualités, seront, pour des raisons impérieuses, hors d'état de travailler la nuit, devront le faire savoir immédiatement au commandant du Gros Paris « Saargebiet Gewerliche Wirtschaft » (Chambre des députés) en exposant leurs raisons ;

2° Afin de faciliter aux établissements classés « S » l'institution du travail de nuit, les mesures suivantes ont été prises : a) le trafic des moyens de transport est réglé de telle sorte que les ouvriers pourront se rendre la nuit à leur lieu de travail et en revenir ; b) la distribution normale du gaz entre 1 h. et 3 h. est assurée ; c) outre une prime pour travail de nuit d'une valeur de 10 à 15 % du salaire horaire normal, une ration alimentaire supplémentaire est prévue pour les travailleurs de nuit ; d) les travaux possibles sans nécessité du courant (par exemple les services administratifs normaux, les chargements ou déchargements des wagons) ainsi que les travaux dans les cours des usines, qui ne peuvent être exécutés de nuit, auront lieu de jour.

La pression anglo-américaine sur les neutres

Une nouvelle démarche américaine à Stockholm

Berne. — On mande de Stockholm à l'Agence Télégraphique suisse :

« Toutes les nouvelles provenant des pays anglo-américains en Suède laissent entendre que les Anglo-Américains seraient prêts à renouveler leur démarche auprès du gouvernement de Stockholm. Selon les correspondants des journaux suédois à Londres, une nouvelle note anglo-américaine est actuellement à l'étude et serait, sous peu, remise au gouvernement suédois. »

Le problème du wolfram portugais

Lisbonne. — Les violentes attaques de la presse américaine contre le Portugal et la menace d'une rupture de l'alliance anglo-portugaise exprimée par lord Vansittart ont enlevé, aux milieux politiques portugais, le dernier doute sur l'attitude de Londres.

Ces jours derniers, le chef du gouvernement, M. Salazar, a eu de nombreux entretiens, notamment avec l'ambassadeur espagnol à Lisbonne. Ils ont étudié le rôle que pourrait jouer le bloc ibérique dans la question du wolfram.

Le prix du « Roman populiste »

Paris. — Ce prix d'une valeur de 2.000 francs a été attribué à M. Jean Merrien pour son roman « Bord à bord ». Le lauréat qui a quarante ans est libraire à Rennes.

M. Romain Rousset avait, au premier tour, obtenu plusieurs voix pour « L'Herbe d'avril ».

CHRONIQUE REGIONALE

INDEMNISATION DE LA JOURNÉE DU 1^{er} MAI

Le paiement de la journée du 1^{er} mai doit être effectué, en application de l'article 2 de la loi du 28 avril 1942, sur la base du sixième du salaire moyen hebdomadaire de la période qui a précédé le 1^{er} mai.

En raison des restrictions apportées à l'utilisation de l'énergie électrique, qui entraînent des réductions de salaire, l'interprétation littérale de cette disposition conduirait, dans les circonstances actuelles, à l'attribution d'une indemnité injustement réduite.

Dans une circulaire du 24 avril 1944, M. le Ministre du Travail fait savoir que, pour tenir compte de l'esprit qui a présidé à l'institution de la Fête du Travail, le montant de l'indemnité accordée à l'occasion du chômage que comporte cette fête sera déterminé en fonction de l'horaire de travail normalement pratiqué dans l'entreprise et qui aurait continué d'être suivi si les réductions exceptionnelles d'activité n'étaient pas intervenues.

Pratiquement, cet horaire sera celui retenu pour l'application de la législation sur l'indemnisation des heures perdues, observation étant faite que la liste hebdomadaire de 48 heures fixée par cette législation ne s'appliquera pas.

RATIONNEMENT DU LAIT CONCENTRÉ

M. le Préfet du Doubs et le Sous-Préfet de Dole ont pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Les consommateurs pourront utiliser, dans les conditions ci-dessous et conformément aux dispositions de la circulaire 92 R. D. R. 1 de M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement, et de notre arrêté du 13 mars 1944, modifié par celui du 21 avril 1944, les tickets de lait concentré sucré ou non sucré du mois de mai 1944.

Art. 2. — La ration entière est fixée pour le mois de mai à : enfants de 0 à 9 mois, lait concentré sucré : 16 boîtes ; enfants de 0 à 5 mois, lait concentré non sucré : 20 boîtes ; enfants de 5 à 9 mois, lait concentré non sucré : 24 boîtes.

Art. 3. — Les tickets sont valorisés par décade, dans les conditions suivantes :

1° A partir du 1^{er} mai, les consommateurs pourront percevoir : enfants de 0 à 9 mois, six boîtes de lait concentré sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré sucré portant la mention « première décade » et numérotés de 1 à 6 inclus ;

A L'ETRANGER

EN ITALIE

Un comité de contrôle communiste

Milan. — Un poste émetteur de l'Italie méridionale occupée annonce que le communiste Togliatti, ministre sans portefeuille du cabinet Badoglio, a été appelé à Moscou pour y présenter un rapport. Les cinq communistes qui font partie du cabinet Badoglio se sont constitués en un « comité de contrôle » qui aura pour tâche de surveiller l'activité du gouvernement Badoglio.

EN SLOVAQUIE

Les accords de M. Benès avec les Soviets

Bratislava. — Au cours d'un conseil de cabinet, le gouvernement slovaque a pris position au sujet des traités conclus par M. Benès à Moscou.

Le compte rendu officiel de cette séance précise que personne n'a le droit de parler au nom du peuple slovaque, ni de conclure des traités concernant le territoire slovaque, en dehors du gouvernement et du parlement de Slovaquie. Le peuple slovaque demeure fidèle au Reich Grand Allemand et à ses alliés dans la lutte contre le bolchevisme.

EN BOLIVIE

Les suites du complot

La Paz. — Le gouvernement bolivien vient d'annoncer qu'au cours du récent complot dirigé contre lui, trente-deux coupables ont été arrêtés. Le gouvernement dément les informations d'origine étrangère, selon lesquelles un certain nombre de personnes arrêtées auraient été fusillées.

« Le véritable patriotisme ne consiste pas à se claquer le cuir par dépit, pour nier dans un coin une réalité établie partout. »

Abel BONNAE

ALERTE AU BOLCHEVISME !

Légion des Volontaires Français

enfants de 0 à 5 mois, huit boîtes de lait concentré non sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré non sucré portant la mention « première décade » et numérotés de 1 à 8 inclus ; enfants de 5 à 9 mois, huit boîtes de lait concentré non sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré non sucré portant la mention « première décade » et numérotés de 1 à 8 inclus.

2° A partir du 11 mai, les consommateurs pourront percevoir : enfants de 0 à 9 mois, cinq boîtes de lait concentré sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré sucré portant la mention « deuxième décade » et numérotés de 7 à 11 inclus ; enfants de 0 à 5 mois, six boîtes de lait concentré non sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré non sucré portant la mention « deuxième décade » et numérotés de 9 à 14 inclus ; enfants de 5 à 9 mois, huit boîtes de lait concentré non sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré non sucré portant la mention « deuxième décade » et numérotés de 12 à 16 inclus ; enfants de 0 à 5 mois, six boîtes de lait concentré non sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré non sucré portant la mention « deuxième et troisième décades » et numérotés de 15 à 20 inclus ; enfants de 5 à 9 mois, huit boîtes de lait concentré non sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré non sucré portant la mention « deuxième et troisième décades » et numérotés de 15 à 22 inclus.

3° A partir du 21 mai, les consommateurs pourront percevoir : enfants de 0 à 9 mois, cinq boîtes de lait concentré sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré sucré portant la mention « troisième décade » et numérotés de 12 à 16 inclus ; enfants de 0 à 5 mois, six boîtes de lait concentré non sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré non sucré portant la mention « troisième décade » et numérotés de 15 à 20 inclus ; enfants de 5 à 9 mois, huit boîtes de lait concentré non sucré, contre remise des tickets de la carte de lait concentré non sucré portant la mention « troisième décade » et numérotés de 15 à 22 inclus.

Art. 4. — Les détaillants sont tenus d'observer rigoureusement les prescriptions de l'article 3 ci-dessus et de ne pas accepter les tickets avant la date de validation, des modifications pouvant être apportées au présent arrêté.

VENTE DE CONSERVES DE LEGUMES

M. le Préfet du Doubs et le Sous-Préfet de Dole ont pris l'arrêté suivant :

Article premier. — A compter de la parution du présent arrêté et durant une période de quinze jours, les consommateurs ayant déposé le ticket DS de la feuille de denrées diverses du type national ou régional, conformément à notre arrêté du 14 avril 1944 pourront percevoir, chez le commerçant auprès duquel ils se sont fait inscrire à l'aide du ticket susvisé, une ration d'un kilo de conserves de légumes.

Art. 2. — Cette distribution se fera sans remise de ticket de perception, le ticket remis précédemment en tenant lieu.

Art. 3. — Les commerçants sont tenus de faire connaître cette distribution à leurs clients par affichage à la devanture de leur magasin.

DOUBS

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES Les examens du C. E. P. sont fixés, pour la circonscription de Besançon, aux dates ci-après :

Besançon-Ville (écoles de filles) : 12 mai. Besançon-Ville (écoles de garçons) : 13 mai. Boussières : 15 mai. Besançon-Campagne : 16 mai. Ornans : 17 mai. Quingey : 20 mai. Miserey : 22 mai. Recologne : 24 mai. Sa nt-Vit : 26 mai.

Pour Besançon-Ville, deux centres sont prévus, l'un à l'école de filles, rue d'Arènes, l'autre à l'école de garçons de Battant.

D'vront se rendre à l'école d'Arènes les candidats des écoles situées dans la boucle et au centre, le 12 mai, les élèves des écoles suivantes : Arènes, Bellevue, La Butte, Jean-Jaurès, Montrapon, Centre de Joux, Rosmont, Saint-Ferjeux, Saint-Canat et Velotte, et le 13 mai, ceux des écoles suivantes : Ecole annexe, Bellevue, La Butte, Jean-Jaurès, Montrapon, Rosemont, Saint-Ferjeux et Veotte.

Tous les autres candidats, le 12 comme le 13 mai, sont convoqués à Battant.

L'examen du 16 mai aura lieu dans un seul centre, à Battant.

Dans tous les centres, l'appel sera fait à 7 h. 45 ; les épreuves écrites se dérouleront de 8 à 12 heures, et l'épreuve d'éducation physique sera passée dans l'après-midi du même jour.

LE DOUBS ATTEND DES REFUGIES La préfecture du Doubs communique :

Les tragiques événements de l'heure ont amené le gouvernement à prévoir l'acheminement, sur notre département, d'importants convois de réfugiés, enfants et parents de la région parisienne.

Plusieurs communes ont déjà été désignées pour recevoir les sinistrés appartenant à ces premiers convois, dont l'arrivée est imminente. D'autres communes seront appelées, à bref délai, à donner à leur tour gîte et secours à de nouveaux réfugiés.

Nous avons le devoir impérieux d'accueillir et d'aider d'autres Français qui souffrent, les traditions d'hospitalité et de générosité des populations de Franche-Comté sont trop connues pour que je doute que cet appel soit entendu.

Les maires ont reçu des instructions précises pour assurer de leur mieux, au milieu de difficultés que je n'ignore pas, l'accueil de ces malheureuses familles souvent sans ressources, pour recenser toutes les possibilités d'hébergement et d'assistance de leurs communes, et pour obtenir de tous leurs administrés le geste spontané de solidarité nationale que le pays attend d'eux.

CARBURANTS POUR GAZOGENES Pour le troisième trimestre 1944, les demandes de bon-matière établies par les producteurs désirant être exonérés d'impositions de fournitures à des tiers, devront parvenir sous pli recommandé au Service départemental des Carburants, 28, rue de la Préfecture, avant le 20 mai 1944.

Ces demandes devront être établies sur des formules spéciales que les producteurs-utilisateurs ou assimilés pourront se procurer aux Services départementaux des Carburants, ou aux Comptoirs départementaux des Produits forestiers et de scièrie.

Les producteurs qui n'auront pas adressé de demande avant le 20 mai 1944 recevront leurs allocations en tickets pendant tout le troisième trimestre 1944. Aucune partie de leur production ne sera donc exonérée des impositions en faveur de tiers, pour cette période.

S'ils ont des autorisations de circuler ou du matériel industriel ou agricole dans plusieurs départements à la fois, les producteurs-utilisateurs devront adresser une demande à chacun des départements intéressés, mais à chacun d'eux uniquement pour les besoins du matériel et des véhicules qui en dépendent. Dans la partie de la demande réservée à cet effet, le requérant devra préciser séparément les quantités qu'il désire prélever par

département de production et, dans chacun de ces départements, par producteur. Le nom et l'adresse de chaque producteur devront y être inscrits tels qu'ils sont libellés sur la carte professionnelle.

CLASSE 1923 Les hommes nés en 1923, qui ont été requis à Besançon, sont invités à se présenter le plus tôt possible et avant le 14 mai, porteurs de leur carte d'identité, d'un certificat de travail ou carte d'étudiant, à la Direction départementale de la Main-d'œuvre, 9, rue Charles-Nodier à Besançon, de 8 h. 30 à 11 heures et de 14 h. 30 à 17 h. 30 (le samedi avant 15 h. 30) pour y retirer leur certificat de recensement.

Ce certificat leur est indispensable pour pouvoir justifier de la régularité de leur situation et percevoir leurs tickets d'alimentation.

SANCTIONS ADMINISTRATIVES Par décision en date du 14 avril, le directeur du Contrôle des Prix a infligé à la dame Barré, née Seguin, bouchère chevaline, 12 rue Claude-Pouillet, à Besançon, une amende de 5.000 fr. pour refus de vente de viande de cheval à ses clients, alors qu'elle en détenait dans son établissement.

IMPOSITION VIANDE Les impositions viande de mai 1944 sont à calculer sur la base de 1 kgr. 350 par point bovin et de 0 kgr. 170 par point ovin.

BESANÇON RECENSEMENT DE LA POPULATION Pour les hommes nés entre le 1er juillet 1884 et le 30 juin 1928, et pour les femmes nées entre le 1er juillet 1899 et le 30 juin 1928, il est rappelé que les fiches de renseignements, signées et remplies d'une façon très lisible, doivent être déposées, par les intéressés, dans les bureaux de leur circonscription, installés à l'hôtel de ville, à la Maison du Peuple, rue Battant, place Floré et aux écoles de filles de la Butte, aux jours et dans l'ordre ci-après :

Lundi 8 mai, lettres A, B, C. Mardi 9, lettres D, E, F, G, H. Mercredi 10, lettres I, J, K, L, M. Jeudi 11, lettres N, O, P, Q, R. Vendredi 12, lettres S à la fin.

Se munir de la carte d'identité et de la carte d'alimentation de la personne soumise au recensement, et, le cas échéant, des cartes d'alimentation des enfants de moins de 16 ans légalement à charge, ou, à défaut, du livret de famille.

Faits locaux UN NOYE Samedi, à 15 heures, le cadavre d'un homme d'une trentaine d'années, qui semble avoir séjourné assez longtemps dans l'eau, a été retiré du Doubs à la hauteur de la Cité Universitaire. Une enquête est ouverte pour établir son identité et les causes de la mort.

Les vols. — Ernest Capiomont, 32 ans, et sa femme Elisabeth Capiomont, 27 ans, demeurant à « La Malcombe », ont été mis à la disposition de M. le Procureur de la République pour vol d'une bicyclette appartenant à Mlle Hélène Roussey, cultivatrice à Montolieu.

Communiqués divers Entraide Sociale. — Comme à Paris il existe à Besançon un « plat cuisiné » à emporter, Erix 4, 6 et 7 fr. Pas de formalités, tickets délivrés sixième bureau, maire de Besançon. Assistez à une distribution, musée, place de la Révolution, tous les jours de 11 h. 30 à 12 h. 15. Pour les cuisines d'entraide, inscriptions secrétariat Entraide Sociale, 31, quai Vauban.

Bouillons gratuits : Maison Croppet, rue des Granges, chaque samedi, de 12 heures à 15 heures ; Maison Prost, rue de Belfort 40, chaque samedi, de 11 h. 30 à 12 heures ; Maison Revillard, rue de la Madeleine, chaque mardi, de 11 heures à 12 h. 15.

Prochainement, ouverture d'un bouillon gratuit à Saint-Ferjeux.

Pour tous renseignements, Comité de quartier, Entraide Sociale.

Défense passive : secteur de Saint-Ferjeux. — Tous les membres de la défense passive du secteur de Saint-Ferjeux sont convoqués pour demain mardi à 18 h. 30, Café du Stand, à Saint-Ferjeux.

Canoillotte. — Distribution mardi 9 mai et vendredi 12 mai 1944, à 7 h., au marché couvert, contre remise des tickets 1 et 2 de la carte spéciale, série 30.000 à 40.000.

Les cartes de canoillotte devront porter obligatoirement inscrit à l'encre les nom et adresse du détenteur, afin de faciliter le contrôle des entrées.

Marché du mardi 9 mai. — La répartition au marché du mardi 9 mai se fera dans l'ordre suivant : 8 h. à 9 h.,

détaillants, cartes D. 1 à 238. Les parties prenantes devront avoir terminé l'enlèvement des légumes pour 9 h. 30.

Chronique Théâtrale

« MARIUS »

On choisissant la pièce de Pagnol, gonflée de suc et d'observation fine, nuancée et vigoureuse à la fois, l'Union Artistique Bisontine a montré du goût et de l'audace. Cette tentative nous change de comédies fadasses où s'enlisent trop d'amateurs, mais aussi elle peut être lourde à porter gaillardement au bout de ses quatre actes. La vivacité marseillaise, où la « femme » même est expansive, la perpétuelle mobilité du Vieux Port, le caractère enfin des personnages essentiellement impulsifs (aussi bien devant l'amour, l'apéritif et le départ vers les mers miroitantes), tout exige un jeu rapide, dru, lancé comme les balles croisées et rebondissantes d'un championnat. Le fameux « assent » du Midi ne naît pas d'une pause sur les voyelles, mais d'un élan qui les dépasse sans cesse.

Les interprètes de l'U.A.B. ne sont pas incapables d'un tel brio, ils en ont donné l'impression nette au premier acte, et plusieurs ont fait preuve de qualités certaines. A. David (Fanny), a de l'expression et de la spontanéité ; A. Briffod (Marius) a de l'intelligence ; L. Scamps (son père) a du naturel et du caractère dans la manipulation des bouteilles comme dans les réflexions moralisatrices ; Jo Darche (Pamisse) a de l'humour et sait son rôle ; Cornet (Escartefigue) aussi. Les personnages moins importants ne sont pas mal non plus, en dépit d'un chef marinier de la fin, plutôt empailé. Mais l'ensemble était encore loin de tourner rond, et le souffleur a frisé vingt fois l'extinction de voix. Quelques répétitions générales du même genre traiteraient assez vite au point cette présentation d'une société sympathique dont l'essai reste à encourager, en attendant. — R. P.

HAUTE-SAONE Arrond. de GRAY UN BUREAU DE POSTE DEVALISE Marnay. — Vendredi matin, peu après l'ouverture du bureau de poste de Marnay trois jeunes gens de 25 ans environ y ont fait irruption et ont contraint la receveuse et ses assistants terrorisées à leur remettre la caisse, soit environ 2.500 fr. Après quoi ils ont pris la fuite.

Le gendarmerie, prévenue, s'est mise immédiatement en campagne pour rechercher les auteurs du méfait.

Arrond. de LURE VIOLENT INCENDIE Luxeuil. — Dans la nuit du 3 au 4 mai, vers 23 heures, le feu s'est déclaré à l'entrepot Mougout rue Alphonse Odeff, à Luxeuil.

Vingt tonnes de chiffons provenant de la récupération ont été la proie des flammes. Malgré les efforts des pompiers, tout le bâtiment a été détruit.

On ignore les causes du sinistre. Les dégâts se chiffrent à environ un million.

JURA DOLE APRES L'EXPLOSION

L'explosion de mercredi a causé des dégâts considérables. En dehors des coups directs aux bâtiments placés sur le lieu même, dont il ne reste que des ruines fumantes, la rue Sombardier est complètement détruite. La scierie Folleté, la brasserie Tissier et quelques maisons d'habitation sont complètement rasées. C'est là que le brigadier de police Breniaux, sa femme et leur enfant de trois ans ont trouvé la mort, ainsi qu'un employé de la S. N. C. F. M. Bonin, venu chercher quelques papiers, alors que sa femme l'attendait dans la rue. De la famille Breniaux il ne reste qu'un enfant de 6 ans qui était parti à l'école.

Les maisons avoisinantes de la rue du Général-Lachiche et du faubourg de Chalon qui ont dû être évacuées, offrent un aspect lamentable. Ce quartier, naguère peuplé, reste sans vie parmi les débris de toute nature.

A plus de trois cents mètres à la ronde, les maisons ont été sérieusement touchées : les toits se sont soulevés, les fenêtres ont été arrachées, les cloisons défoncées. La déflagration fut si violente que des pierres et des débris de poutres, ont été projetés à une grande distance. Des vitres ont été brisées à un kilomètre du lieu de l'explosion, des maisons incendiées dans le faubourg de Paris, où l'on combattait encore, vendredi, quelques foyers d'incendie.

Une vingtaine de blessés durent être hospitalisés, dont deux gravement atteints ; de nombreux autres purent rejoindre leur domicile après pansement.

Les obsèques des quatre victimes ont eu lieu vendredi, à 15 heures, au milieu d'une grande affluence, où l'on remarquait : M. Carel, sous-préfet de Dole, faisant fonctions de préfet du Jura occupé ; M. Charles Courrier, intégrant de police à Dijon ; M. Amoudu, maire de Dole ; M. le Chef de dépôt de la S. N. C. F., etc. La police doloise, qui avait à déplorer la mort tragique d'un des siens, était largement représentée.

Un discours d'adieu fut prononcé, au cimetière, par M. Charles Courrier, qui retraça la carrière du brigadier Breniaux sorti d'une récente promotion. Il s'inclina devant les deux familles éprouvées, se faisant l'interprète de son ministère et de la police locale.

REMERCIEMENTS La Marné. — Mme veuve Henri CHAIZE et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande douleur, en particulier à la direction et le personnel de la Brasserie de Besançon, la direction et le personnel du Ravitaillement généra., M. Jacquin et son personnel, et les prient d'accepter l'expression de leur reconnaissance émue.

Besançon. — M. et Mme Emile HEYER et leurs enfants, ainsi que toute la parenté remercient toutes les personnes, et en particulier la direction et le personnel de l'usine Lip, les maîtres et élèves de l'Ecole Saint-Etienne, les Jacistes de Sa nt-Jean, tous les amis et voisins qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de leur cher petit Roland et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Charcenne-Jussey. — Mme VIAL, à Charcenne ; Mlle VIAL, directrice d'école à Jussey, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie lors du décès de Monsieur VIAL, instituteur honoraire et en particulier toute la population de Charcenne.

Etat civil de Besançon Du 6 mai Naissances. — Jean Louis Antoine Marcellin, fils de Nicolas Paul Georges Verdort, boucher, et de Hélène Zoé Elise Marquand. — Bernard Marcel Maurice, fils de Gaston Henri Marie Delachaux, instituteur, et de Denise Juliette Paulette Taverdet. — Jean-Pierre Auguste, fils de Georges Louis Marcel Colombain, mécanicien, et de Denise Marie Fornalaz. — Josiane Suzanne Jacqueline, fille de Roger Antoine Gaston Bernard, mécanicien-outilleur, et de Marie Louise Triponney. — Raymond Emile, fils de Marcel Marin Vauthier, employé à la ville, et de Lucie Marie Elise Vuillemin.

Mariages. — Emile Louis Luc Humbert, employé de bureau, et Simone Juliette Germaine Lang, s. p. — Roger Alain Louis Marchand, maraîcher, et Suzanne Henriette Louise Quélet, s. p.

Décès. — Daniel Gilbert Michel Cerutti, 8 mois.

LE PARIS A 15 heures et 20 h. 15 L'ARLÉSienne (Dernier jour)

CENTRAL Aujourd'hui, matinée à 14 h. Soirée à 20 h. 15 Location de 15 à 18 heures Les Misérables 2e époque : COSETTE

LE PARIS A 15 heures et 20 h. 15 L'ARLÉSienne (Dernier jour)

CENTRAL Aujourd'hui, matinée à 14 h. Soirée à 20 h. 15 Location de 15 à 18 heures Les Misérables 2e époque : COSETTE

Etat civil de Besançon Du 6 mai Naissances. — Jean Louis Antoine Marcellin, fils de Nicolas Paul Georges Verdort, boucher, et de Hélène Zoé Elise Marquand. — Bernard Marcel Maurice, fils de Gaston Henri Marie Delachaux, instituteur, et de Denise Juliette Paulette Taverdet. — Jean-Pierre Auguste, fils de Georges Louis Marcel Colombain, mécanicien, et de Denise Marie Fornalaz. — Josiane Suzanne Jacqueline, fille de Roger Antoine Gaston Bernard, mécanicien-outilleur, et de Marie Louise Triponney. — Raymond Emile, fils de Marcel Marin Vauthier, employé à la ville, et de Lucie Marie Elise Vuillemin.

Mariages. — Emile Louis Luc Humbert, employé de bureau, et Simone Juliette Germaine Lang, s. p. — Roger Alain Louis Marchand, maraîcher, et Suzanne Henriette Louise Quélet, s. p.

Décès. — Daniel Gilbert Michel Cerutti, 8 mois.

BOXE POUR LA COUPE DES PROVINCES FRANÇAISES

La Franche-Comté, en battant la Bourgogne, s'est qualifiée pour rencontrer la Lorraine

La Franche-Comté, comme nous l'avions prévu, a battu la Bourgogne, par six victoires contre deux défaites. L'écart est sévère et sans appel. Mais faut-il encore dire que les Comtois eurent leur succès facilité dans deux catégories : les mouches et les mi-lourds, où les visiteurs ne présentèrent pas de concurrents. Les Belfortains Clivault et Franzone acquièrent donc contre Soulier (1) et Lambert, des victoires, elles aussi sans appel.

On peut dire que la soirée fut des plus intéressantes. Rarement on vit des combats aussi durs, également indécis.

Dans les temps difficiles que le sport traverse, il convient de retenir cette nouvelle réussite du C.P.R. comme une belle performance.

Au premier round, les rencontres furent obtenues sans douleur. La première, par le Dijonnais Moyon qui, dans les coqs, s'assura une nette victoire aux points sur le Pontissalien Montavon. Plus précis, Moyon mérita une victoire que personne, du reste, ne lui contesta, devant un rival courageux, certes, mais boxant par trop en marge des règles. La seconde, par le Dolois Saulnier, magnifique athlète, qui se défait, dans les lourds, du Bourguignon Cucis, rossé d'importance et finalement « descendu » pour le compte au premier round. Saulnier, à moins d'une grossière erreur, a le titre de champion de France des amateurs dans ses gains.

Une victoire retentissante fut bien celle obtenue par le léger Fahys devant le Bourguignon Pitault. Battu en boxe pure, Fahys eut le mérite de placer deux droites remarquables : la première, au deuxième round, fit littéralement plier les genoux de Pitault ; la seconde, au troisième round, faillit terminer le combat avant sa durée normale.

Pitault, meilleur boxeur, fut très justement battu aux points et frisa le k. o. dans l'ultime reprise.

Une décision contestée fut bien rendue au détriment du plus bisonin Germain, battu aux points, face à son rival de la cité des Ducs, Soulier (1). Non pas que le Dijonnais ait été infériorisé, mais cette dure rencontre aurait dû se solder par une victoire du pugiliste franco-comtois par disqualification. Soulier ayant en effet, frappé bas à deux reprises, l'arbitre, infériorisé à sa tâche, soit dit en passant, fut le principal responsable de cette décision.

Quant à Pierluigi, le moyen de Quartier, il eut un mal inouï à se défendre de Dauthil, nant d'une droite « maison », qui fit quelque ravage. Normalement, le match aurait dû se terminer par un « draw ». Pierluigi a gagné à Besançon ; Dauthil aurait certainement fait de même à Dijon.

Verdier, lui, dans les welters, surclassa Laroux, qui tourna mal, mais ne fut battu qu'aux points.

Hors compétition, Corne, en gros progrès, domina, aux points, le bien aimé, et Marostégan (1) ridiculisa Vignani, le battant par k. o. au deuxième round.

L'excellent arbitrage de M. Millot, de Sochaux, l'emporta nettement sur la manière de diriger les combats du candidat de la Fédération.

CYCLISME Séries de repêchage de demi-fond Les séries de repêchage du championnat de France de demi-fond ont été ainsi composées par la F.F.C., le 21 mai, à Bordeaux : Lemoine, Level, Oubron, Maréchal, Godeau ; le 4 juin, à Besançon : Terreau, Lambou, G. Sérès, P. Choquet, Coudrain.

ATHLETISME L'Appel à l'Athlétisme Le Comité régional de la F.F.A. rappelle qu'il fera disputer, le dimanche 14 mai, les éliminatoires de l'Appel à l'Athlétisme, dans les centres suivants, où les engagements sont reçus jusqu'au 10 mai inclus :

Besançon : Comité régional, 12 rue Morand ; Pontarlier : M. Kleininger, C. A. P. ; Baume-les-Dames : M. Verchot, U.S.B., 2, rue Courvoisier ; L'Isle-sur-Doubs : M. Fush, F.C.I., place A. Briand ; Lavans-Vuillafans : M. René Boichard, F.C. La Barèche ; Lac-ou-Villers : M. Decoux, La Patriote ; Montussaint : M. Boisson, à Montussaint, par Rougemont.

Un athlète n'est autorisé à participer au maximum qu'à une course et un concours.

ESCRIME Belfort triomphe aux championnats de Franche-Comté Premier tour. — Besançon (2) bat Belfort (2) par 11 victoires à 5 ; Belfort (1) bat Montbéliard (1) par 11 victoires à 4 ; Belfort (2) est repêché.

Demi-finale. — Besançon (1) bat Besançon (2) par 9 victoires à 7 ; Belfort (1) bat Belfort (2) par 8 victoires à 3.

Finale. — Belfort (1) bat Besançon (1) par 11 victoires à 5.

CONTRE LES VERS Contre les vers qui font souffrir les enfants, un excellent remède, c'est le bon Vermifuge Lune. En poudre, en sirop, en suppositoires, le Vermifuge Lune est en vente chez votre pharmacien. (Visa 494. P. 7937).

PILULES FOSTER pour les REINS et la VESSIE Toutes Pharmacies Lab. Foster, 25, rue St-Ferdinand, Paris (Visa N° 158-P-591)

BALLON ROND CHAMPIONNAT FEDERAL

Ile-de-France et Rouen ... 1-1 Paris bat Montpellier..... 5-1 Clermont bat Lyon 4-1 Nice bat Marseille 4-0

COUPE DE FRANCE Finale Nancy bat Reims..... 4-0

COUPE DES PROVINCES FRANÇAISES Anjou bat Champagne... 2-1 Guyenne bat Orléanais... 3-2

CHAMPIONNAT DE FRanche-COMTE Honneur Dole enlève le championnat après une facile victoire Dole bat Héricourt..... forfait

Le classement J. G. N. P. Pts Dole 6 4 1 1 9 Héricourt 6 4 0 2 8 Aériocourt 6 1 2 3 4 Maiche 6 1 1 4 3

COUPE DE L'EST A.S. Courcelles bat F. C. Damprihard 2-1

MONTRES. Ex. Fcant, 47 ans, cherche place chef d'équipe ou direction horl. Connais. tous genres. Pratic., techniq. — ALAN, 19, p. 4-Septembre, Besançon.

Eleveur professionn. porcs, aviculture industr., cherche situation dans grand domaine élevage. — Ec. VORAN, 19, p. 4-Sept., Bes.

Dem. femme ménage tous matins ou après-midi, quartier Châtrains. Très urgent. — Office du Travail, Besançon (Visa 5004).

Dem. domestique de culture. — Off. Travail, Bes. (Visa 5005).

Dem. ouvrier boulanger pouvant travailler seul et muni de bonnes réf. — Off. Trav., Bes. (V 4998).

Bons manoeuvres dem. de suite. Emploi stable. Réf. exigées. — Off. Travail, Bes. (Visa 4999).

Bon (ne) employé (e) de bureau dem. de suite par Sté d'aliment. de Besançon. Réf. exigées. — Office Travail, Besançon (Visa 5000).

Ancien militaire de carrière, libre, déchargé S.T.O., cherche place fixe. — KOJA, 19, p. 4-Septembre, Besançon. 3227

J. fille 17 ans cherche place apprentie coffreuse. — SIRA, 19, place du 4-Septembre, Besançon.

J. fille cherche chambre meublée à louer, de préf. en ville. — LORD, 19, p. 4-Sept., Bes.

Céder, cause de santé, bon fonds de maréchalerie dans chef-lieu canton, clientèle essentiellement agricole. — GIRON, 19, p. 4-Septembre, Besançon. 50125

Acheteurs terrain à bâtir ou verger. — Offres TREMAN, 19, place 4-Septembre, Besançon. 3223

A v. exploitation agricole complète, avec tracteur, bétail, très beau matériel. Ferme 85 hectares. Récolte sur pied. Bailleur imm. de Dijon. Bail à volonté. — Cabinet TORTOCHOT et REGAUDIEU, 2, rue Jacques-Cellerier, Dijon.

Etude de Me RENAUDOT, notaire à Besançon Suivant acte reçu par Me RENAUDOT, notaire à Besançon, le 18 avril 1944, enregistré à Besançon (A. C.) le 20 même, n° volume 1120 bis, folio 91, case 598, Mlles Louise ROUSSEL, Germaine ROUSSEL et Céline ROUSSEL, toutes trois à Besançon, ont vendu à M. Georges ROUSSEL, au même lieu, le fonds de commerce d'épicerie, fruiterie et mercerie, qu'elles exploitaient à Besançon, 42, avenue Villarcieu.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les vingt jours de la présente insertion, en l'étude du notaire.

L'insertion a été faite au B. O. V. du 3 mai 1944, et le présent avis renouvelle celui paru dans ce même journal, le 27 avril 1944.

Pour deuxième insertion 50029 Signé : RENAUDOT.

Achèt. baryton, contre paiement en nature. — GILLET Michel, à Champagny (Doubs). 3232

Assureurs garde château ou propriété, et ravitaillerais propriétaire en produits d'élevage, contre jouissance logem., dépend., herbage. — VGRIN, à Bouhans (Haute-Saône). 3234

On achè. salle à manger avec dessert. — GUIRAN, 19, place du 4-Septembre, Besançon. 3233

A v. camionnette Renault, type MA, état de marche. Pneus avant 820 x 120, arrière 30 x 5. — KIRAN, 19, p. 4-Septembre, Bes.

A v. traction avant, très bon état. — VILLET, chez M. Bioland, Marnoz. 3218

A v. chaussures hom., point. 41 ; guttes cuir noir ; chaussures dames, lamées, 36, et neuf. — S'ad. 25, avenue Cournot, Besançon, 2e étage à droite, lundi après-midi. 3219

A v. 15.000 fr. Renault K Z 4, cond. int. commerc. famille, six roues garnies 15 50 bon état de marche. — Jean BORNICHON, Bellevue, Vesoul. 20733-7

A v. moto Alcyon 3 CV, bon état, pneus état neuf. — HERBAIN, 19, place 4-Septembre, Bes.

A v. chèvre portante. — S'ad. STEHLY, Graviers-Blancs, Bes.

Pour cause double emploi, à v. machine à écrire comptable. — Offres Léon NICOLE, à Morez (Jura). 25005-9

BESANÇON, IMP. MILLOT FRÈRES (B. O. 506) (Aut. Pb 508) Le Gérant : F. Prost.



CROISADE DE L'AIR PUR ACHETEZ DES BOIS DE SOLIDARITE POUR LES COLONIES. DE VACANCES

Spectacles et Concerts SEANCE GRATUITE DE CINEMA

Le Commissariat Général d'action sociale pour les Français travaillant en Allemagne invite les familles et les enfants des travailleurs français en Allemagne, à la séance cinématographique gratuite qui aura lieu au cinéma Rex à Besançon le lundi 8 mai, à 16 heures. Titre du film : « Habanera ».

LE PARIS A 15 heures et 20 h. 15 L'ARLÉSienne (Dernier jour)

CENTRAL Aujourd'hui, matinée à 14 h. Soirée à 20 h. 15 Location de 15 à 18 heures Les Misérables 2e époque : COSETTE

LE PARIS A 15 heures et 20 h. 15 L'ARLÉSienne (Dernier jour)

CENTRAL Aujourd'hui, matinée à 14 h. Soirée à 20 h. 15 Location de 15 à 18 heures Les Misérables 2e époque : COSETTE

Etat civil de Besançon Du 6 mai Naissances. — Jean Louis Antoine Marcellin, fils de Nicolas Paul Georges Verdort, boucher, et de Hélène Zoé Elise Marquand. — Bernard Marcel Maurice, fils de Gaston Henri Marie Delachaux, instituteur, et de Denise Juliette Paulette Taverdet. — Jean-Pierre Auguste, fils de Georges Louis Marcel Colombain, mécanicien, et de Denise Marie Fornalaz. — Josiane Suzanne Jacqueline, fille de Roger Antoine Gaston Bernard, mécanicien-outilleur, et de Marie Louise Triponney. — Raymond Emile, fils de Marcel Marin Vauthier, employé à la ville, et de Lucie Marie Elise Vuillemin.

Mariages. — Emile Louis Luc Humbert, employé de bureau, et Simone Juliette Germaine Lang, s. p. — Roger Alain Louis Marchand, maraîcher, et Suzanne Henriette Louise Quélet, s. p.

Décès. — Daniel Gilbert Michel Cerutti, 8 mois.

LE PARIS A 15 heures et 20 h. 15 L'ARLÉSienne (Dernier jour)

CENTRAL Aujourd'hui, matinée à 14 h. Soirée à 20 h. 15 Location de 15 à 18 heures Les Misérables 2e époque : COSETTE